

Fédération Française d'Équitation



# ANIMATEUR PONEY BENEVOLE



RÈGLEMENT FFE AU 01/03/2013

## SOMMAIRE

1.1	PRÉAMBULE.....	3
1.2	PRÉROGATIVES.....	3
1.3	CENTRE DE FORMATION.....	3
1.4	ENTRÉE EN FORMATION.....	3
	<i>A. Conditions d'accès.....</i>	<i>3</i>
1.5	PROGRAMME DE FORMATION.....	3
	<i>A. Organisation.....</i>	<i>3</i>
1.6	EPREUVE 1 : ANIMATION.....	4
1.7	EPREUVE 2 : TECHNIQUE.....	4
	<i>A. Epreuve 2.1 : Travail d'un poney à la longe avec ou sans enrênement.....</i>	<i>4</i>
	<i>B. Epreuve 2.2 : Longues rênes.....</i>	<i>5</i>
1.8	EPREUVE 3 : CONNAISSANCES THÉORIQUES.....	5
1.9	PROGRAMMATION.....	6
1.10	CENTRE D'EXAMEN.....	6
1.11	JURY.....	6
1.12	CANDIDATS.....	6
	<i>Composition du dossier d'inscription.....</i>	<i>6</i>
1.13	EVALUATION.....	6
1.14	RÉSULTATS.....	6
1.15	DÉCLARATION UNIQUE DE SESSION D'EXAMEN.....	7
1.16	FORMULAIRE D'INSCRIPTION CANDIDAT.....	8
1.17	ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION DE L'APB.....	9
1.18	MÉMENTO DU CENTRE D'EXAMEN ANIMATEUR PONEY BÉNÉVOLE.....	10
1.19	PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN ANIMATEUR PONEY BÉNÉVOLE.....	11
1.20	UC 1 : ANIMATION.....	12
1.21	UC2 : TECHNIQUE.....	13
1.22	UC3 : CONNAISSANCES.....	14

## Définitions

### 1.1 Préambule

L'Animateur Poney Bénévole s'implique dans la vie du Poney Club. Il aide l'enseignant dans l'animation de la structure et des activités équestres pour des cavaliers à poney.

Il participe avec son enseignant à l'animation d'activités autour du poney et sur poney à l'attention des enfants et contribue à leur sécurité.

### 1.2 Prérogatives

Ce brevet est évalué en situation d'autonomie relative pour vérifier les compétences, les connaissances et le relationnel du candidat mais ne donne aucune prérogative d'exercice professionnel.

Il reconnaît une expérience et une certaine compétence de son détenteur à participer à l'animation d'activités autour ou sur des poneys.

Les activités des titulaires de l'APB sont toujours réalisées sous le contrôle et la responsabilité d'un enseignant qualifié.

## Formation

### 1.3 Centre de formation

La formation se déroule dans un poney-club affilié à la FFE.

Le formateur :

- ♦ doit être détenteur d'une licence fédérale en cours de validité,
- ♦ doit être titulaire depuis deux ans minimum d'un diplôme de niveau IV ou supérieur : BEES, BPJEPS AE mention équitation ou titre équivalent.

### 1.4 Entrée en formation

#### A. Conditions d'accès

- ♦ être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité,
- ♦ être âgé de 14 ans dans l'année en cours,
- ♦ être titulaire du Galop 5 de cavalier.

### 1.5 Programme de formation

#### A. Organisation

La formation comprend un stage pratique de 120 heures minimum d'animation et d'observation dans un poney club affilié à la FFE.

Ce stage de 120 heures minimum doit permettre aux stagiaires d'appréhender la vie d'un poney-club :

- ♦ en participant à l'animation de l'équitation sur poney au sein de son poney-club,
- ♦ en observant les "savoirs faire" en place dans le poney-club formateur.

La FFE pourra accorder des allègements partiels du stage pratique d'animation et d'observation selon un ou plusieurs des critères suivants :

- ♦ 17 ans révolus,
- ♦ diplôme du Galop 7,
- ♦ diplôme du B.A.F.A ou attestation de réussite au C.F.E.E – Certificat Fédéral d'Encadrement Educatif délivré par la FFE.

Ces allègements sont accordées par la FFE sur présentation des justificatifs et à la demande du formateur.

## Epreuves de l'examen

L'examen se compose de trois épreuves ou Unités Capitalisables / UC.

## 1.6 Epreuve 1 : Animation

Animation d'une séance au moyen d'un jeu portant sur :

- Le développement de la confiance et du dynamisme des cavaliers,
- Le développement de l'équilibre et de la stabilité,
- Le développement du contrôle de la vitesse et de la direction.

A l'aide d'un jeu ou d'un aménagement de milieu ludique convenus avec le jury, le candidat fait évoluer un groupe d'au moins 4 enfants à poney. Il met en œuvre une séance d'animation.

Objectifs :

Le candidat doit montrer sa capacité à organiser, mettre en œuvre en toute sécurité une situation d'animation adaptée au niveau des cavaliers. L'évaluation portera aussi soit :

- sur l'encadrement du groupe à pied des écuries jusqu'au terrain d'évolution, la vérification du harnachement et l'organisation du montoir,
- soit sur l'encadrement du groupe à pied de retour aux écuries.

Les cavaliers doivent être rassurés par les consignes et les interventions du candidat et participer activement aux situations proposées :

- Le candidat doit en présenter les règles à travers des consignes d'évolution adaptées claires et précises,
- Il doit réussir à mettre ses cavaliers dans l'action et conserver à tout moment le contrôle du groupe,
- Il procède aux aménagements et aux corrections nécessaires, en particulier pour la sécurité et l'agrément des cavaliers et des poneys.

L'épreuve est suivie d'un entretien où le candidat évalue sa séance et répond aux questions du jury.

### ◆ Déroulement

Le nombre d'enfants, leur âge, ainsi que les habiletés qu'ils ont déjà acquises sont précisés au candidat.

Préparation de la séance : 30 minutes.

Conduite du groupe des écuries au terrain d'évolution ou retour jusqu'aux écuries et préparation du terrain : 10 minutes.

Mise en œuvre de la séance : 20 minutes, hors temps de mise en place du matériel.

Entretien avec le jury : +/- 10 minutes.

L'épreuve est évaluée en Acquis / Non Acquis.

## 1.7 Epreuve 2 : Technique

L'épreuve technique, UC 2, est évaluée sur une situation de travail d'un poney.

### ◆ Déroulement

Tirage au sort d'un atelier technique parmi les 2 suivants :

- Travail aux 3 allures d'un poney à la longe,
- Travail d'un poney en longues rênes au pas et au trot.

Présentation : 15 minutes

Entretien : 10 minutes

### ◆ Critères d'évaluation

Le jury doit tenir compte du niveau de dressage et des aptitudes du poney présenté.

Il appréciera l'autonomie et l'aisance du candidat, qui doit montrer ses capacités à réaliser en autonomie la détente et le travail d'un poney non monté.

L'entretien peut porter sur la séance présentée et/ou les connaissances théoriques qui s'y rattachent.

L'épreuve est évaluée en Acquis / Non Acquis.

### A. Epreuve 2.1 : Travail d'un poney à la longe avec ou sans enrênement

#### ◆ Contrats à réaliser par le candidat

1. Travailler sur le cercle aux trois allures,
2. Effectuer des transitions simples entre le pas et le trot puis arrêt / départ au trot sur le cercle,
3. Déplacer le cercle,
4. Varier le diamètre du cercle en adaptant l'allure.

#### ◆ **Note d'orientation sur l'entretien**

L'entretien peut porter sur la séance présentée et/ou les connaissances théoriques qui s'y rattachent. Les connaissances théoriques se rapportent :

- aux connaissances générales sur le travail à la longe,
- à la connaissance éventuelle de l'enrênement utilisé : rôle, effet , réglage ...

### **B. Epreuve 2.2 : Longues rênes**

#### ◆ **Contrats à réaliser par le candidat**

1. Travailler sur le cercle au pas et au trot et pouvoir marcher en ligne droite au pas,
2. Effectuer des transitions simples sur le cercle,
3. Passer d'un cercle à l'autre en changeant de main au pas et au trot.

#### ◆ **Note d'orientation sur l'entretien**

L'entretien peut porter sur la séance présentée et/ou les connaissances théoriques qui s'y rattachent. Les connaissances théoriques se rapportent aux connaissances générales sur le travail aux longues rênes.

## **1.8 Epreuve 3 : Connaissances théoriques**

#### ◆ **Contexte et objectifs**

Les connaissances du candidat sont évaluées lors d'une épreuve orale.

#### ◆ **Déroulement**

Le candidat tire deux questions au sort. Préparation 20 minutes.

Une question porte sur la connaissance des enfants et la pédagogie, la seconde concerne la connaissance du poney.

Entretien : 20 minutes.

L'épreuve est évaluée en Acquis / Non Acquis.

#### ◆ **Programme**

##### 1. *Connaissances de l'enfant :*

- Le développement de l'enfant (6 à 9 ans),
- Le développement de l'enfant (9 à 12 ans).
- Le jeu et son importance dans l'apprentissage,

##### 2. *La connaissance des poneys :*

- Les principales races,
- Les modes d'hébergement,
- L'alimentation et les soins,
- Le comportement.

#### ◆ **Questionnaire Animateur Poney Bénévole**

### **A. Connaissance de l'enfant**

1. Quelles sont les différentes périodes du développement de l'enfant ?
2. Quelle est l'importance du jeu dans le développement de l'enfant ? Donnez des exemples.
3. Les enfants de 6 à 9 ans : les particularités de cet âge. Comment vous comportez-vous avec eux au poney-club ?
4. Les enfants de 9 à 12 ans : les particularités de cet âge. Comment vous comportez-vous avec eux au poney-club ?

### **B. Connaissance des poneys**

1. Combien de races de poneys connaissez-vous ? Citez-les. Donnez une fourchette de taille propre à ces différentes races. Indiquez leurs aptitudes et leurs utilisations possibles.
2. Quels sont les différents modes d'hébergement des poneys ? Citez-les et expliquez les différentes précautions à prendre. Avantages et des inconvénients des chaque mode d'hébergement des poneys.
3. Quels sont les soins quotidiens et périodiques à donner aux poneys ?
4. Quelles sont les caractéristiques du comportement du poney et de son organisation sociale ? Quelles en sont les conséquences dans la gestion quotidienne du poney au travail, au box, au pré ? Donnez des exemples.

### 1.9 Programmation

La session d'examen est organisée à l'initiative d'un poney-club adhérent à la FFE.

La date est fixée en accord avec le Comité Régional d'Équitation afin que le Président de Jury soit un représentant du CRE.

Le poney-club organisateur doit faire parvenir à FFE Formation la Déclaration Unique de Session d'Examen – DUSE – renseignée et validée par le CRE au plus tard un mois avant la date de l'examen – *Annexe 1.15 page 8*.

La FFE valide les DUSE qui constituent le calendrier national.

Le poney-club organisateur peut réserver des places pour l'inscription de ses candidats.

### 1.10 Centre d'examen

Le centre d'examen est responsable de l'organisation générale de la session : accueil, affichage, horaires, publics de cavaliers, poneys, ateliers, matériel, terrains, salles... *Annexe 1.18 page 11*.

### 1.11 Jury

Le jury composé de 2 membres minimum est proposé par le poney club organisateur sur la DUSE, qui sera validée par le CRE puis par la FFE. Le jury comprend :

- ◆ le président de jury : un enseignant qualifié extérieur aux centres de formation présentant des candidats et validé par le CRE,
- ◆ un enseignant qualifié et diplômé en règle avec la législation en vigueur.

Le jury peut s'entourer d'assesseurs qualifiés.

Le président de jury est le garant de la conformité et du bon déroulement des épreuves.

### 1.12 Candidats

#### Composition du dossier d'inscription

- ◆ Formulaire d'inscription à l'examen – *Annexe 1.16 page 9*,
- ◆ Attestation de suivi du stage pratique d'Animation et d'Observation – *Annexe 1.17 page 10*.
- ◆ Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport,
- ◆ Photocopie du diplôme du Galop 5 de Cavalier, s'il n'est pas mentionné sur la licence.

Les candidats envoient leurs dossiers au plus tard une semaine avant la date de la session au poney club organisateur qui vérifie leur conformité avec le présent règlement.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

A l'issue de la session, le poney-club organisateur envoie les dossiers des candidats, le procès verbal d'examen original validé par le CRE ainsi que les grilles d'évaluation à FFE Formation au plus tard 15 jours après l'examen.

### 1.13 Evaluation

L'examen final est composé de trois UC obligatoirement évaluées grâce à la grille d'évaluation réglementaire qui en précise les critères. Il se finalise par un verdict acquis / non acquis.

Le déroulement des épreuves certificatives doit être conforme au règlement de l'examen.

Le candidat doit se présenter dans une tenue d'équitation correcte et adaptée.

### 1.14 Résultats

Les résultats obtenus pour chaque épreuve sont à reporter sur le procès verbal d'examen – *Annexe 1.18 page 12*.

Les 3 UC doivent être acquises pour que le diplôme soit obtenu.

Les résultats sont définitifs après contrôle et validation de la session d'examen par la FFE.

La FFE édite les diplômes des candidats reçus et les expédie à leur domicile.



DUSE animateur Poney Bénévole

**Informations publiées sur le site internet :**

**Région** .....

Organisateur : .....

Tel : ..... Fax : .....

Code adhérent : | | | | | | | | | |

Lieu de la session .....

Date de la session | | | | | | | | | |

Nombre de places : .....

Nombre de places réservées à l'organisateur : .....

Montant des droits d'inscription : .....

Heure de convocation : .....

Date de clôture des inscriptions : | | | | | | | | | |

---

**Informations non publiées sur le site internet :**

Président du Jury (validé par le CRE): .....

Assesseurs :

NOM: ..... Prénom : ..... Licence : .....

NOM: ..... Prénom : ..... Licence : .....

NOM: ..... Prénom : ..... Licence : .....

Fait le : .....

A : .....

Signature de l'organisateur :

Signature et tampon du CRE :

FFE Formation :





### A. Préparation

Le centre d'examen est responsable du planning de la journée. Il doit établir un horaire intégrant les temps de préparation de chacune des épreuves et les pauses nécessaires. Cet horaire doit pouvoir être fourni sur demande aux candidats à J – 3.

Le centre d'examen doit prévoir toutes les photocopies utiles pour le bon déroulement de la session.

### B. Accueil

L'accueil doit être opérationnel une demi-heure avant l'entrée en préparation du premier candidat. Le planning doit être affiché ou disponible en nombre suffisant. Un plan du site avec l'indication des différents lieux des épreuves et des points de préparation peut y être joint. Il est utile que les différents lieux soient identifiés et/ou fléchés.

### C. Tirage au sort

Tous les candidats sont regroupés avec le jury pour le tirage au sort de l'épreuve technique. A cette occasion sont données toutes les précisions matérielles concernant la journée. Une liste du matériel disponible pour la séance d'animation – plots, barres, piquets, tasses, cônes... - est fournie aux candidats pour leur permettre de choisir un jeu qu'ils peuvent mettre en œuvre.

### D. Préparation

Prévoir une salle pour les temps de préparation des candidats. Cette salle doit leur permettre de se concentrer et elle doit être surveillée. Les téléphones portables doivent y être coupés.

### E. Epreuve d'animation

- ◆ Le public d'application est constitué d'un groupe de 4 enfants avec des poneys adaptés ; le public permettant aux candidats de mieux s'exprimer est un groupe d'enfants de 6 ans minimum et d'un niveau égal ou supérieur au Galop 1.
- ◆ La détente du premier groupe est assurée par un enseignant du poney-club. Il faut veiller à ne pas conserver les mêmes enfants trop longtemps comme élèves pour conserver leur dynamisme et leur intérêt.
- ◆ La séance peut se dérouler en carrière si les conditions le permettent et si l'espace de pratique est adapté. Le poney-club organisateur doit disposer d'un manège dans lequel se déroulera l'épreuve s'il pleut.
- ◆ Le matériel nécessaire pour les jeux doit être sur la piste ou à proximité.
- ◆ Prévoir une table et 3 chaises pour le jury.

### F. Epreuve technique

- ◆ Les 3 ateliers possibles doivent être prévus par le centre d'examen avec les poneys et le matériel nécessaire, que les candidats aient ou non leur propre poney et/ou matériel.
- ◆ Une personne du poney-club doit être disponible pour mettre rapidement à disposition des candidats les poneys et le matériel nécessaires préalablement rassemblés à l'accueil de l'épreuve technique.

Longe	1 poney, 1 longe, 1 aire d'évolution.
Longue rênes	1 poney, des longues rênes, 1 aire d'évolution.

### G. Epreuve de connaissances

Prévoir une petite salle avec au moins 1 table et 3 chaises. Prévoir une liste de questions par candidat et deux jeux de numéros pour le tirage au sort.

### H. Proclamation des résultats

Prévoir un lieu couvert et adapté pour la proclamation des résultats par le président du jury.

A remplir complètement et très lisiblement

<b>Lieu :</b>	<b>Région :</b>	<b>Date :</b>
---------------	-----------------	---------------

N°	Nom	Prénom	N°Licence	Epreuve 1 Animation A / NA	Epreuve 2 Technique A / NA	Epreuve 3 Théorique A / NA	Résultat APB A / NA
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

<b>PRÉSIDENT DU JURY</b> <b>Représentant du CRE</b> <b>Nom / Prénom / Signature</b>	<b>MEMBRE DU JURY</b> <b>Enseignant</b> <b>Nom / Prénom / Signature</b>
<b>MEMBRE DU JURY</b> <b>Nom / Prénom / Signature</b>	<b>MEMBRE DU JURY</b> <b>Nom / Prénom / Signature</b>

Retourner l'original sous 10 jours à FFE Formation Parc Equestre 41600 LAMOTTE  
Le Président du Jury conservera une copie pendant un an.



# Grille d'évaluation Animateur Poney Bénévole

1.20 UC 1 : Animation

Préparation des poneys : 10 minutes. Séance 20 minutes. Entretien 10 minutes.

<b>CANDIDAT</b>	Nom / Prénom :
<b>DATE / LIEU</b>	

<b>RÉSULTAT DE L'ÉPREUVE :</b>		<b>ACQUISE</b> <input type="checkbox"/>		<b>NON ACQUISE</b> <input type="checkbox"/>	
COMMENTAIRES :					
		<b>SÉANCE</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
PRÉPARATION DES PONEYS <u>OU</u> RETOUR AUX ÉCURIES	Prise de contact avec le groupe. Animation. Ambiance.				
	Pertinence des consignes et de l'organisation, adaptation.				
ORGANISATION	Vérification des harnachements.				
	Aménagement de l'espace lors de la séance.				
ANIMATION	Qualité de l'animation.				
	Participation active des cavaliers.				
TECHNIQUE	Choix et mise en œuvre de la situation en rapport à l'objectif.				
	Clarté et adaptation des consignes.				
EXPRESSION	Expression orale.				
	Expression non verbale.				
SÉCURITÉ Critère incontournable	Respect de la sécurité des pratiquants, des tiers et des poneys.				
RESPECT DE LA CAVALERIE	Consignes et mises en situation dans le respect de la cavalerie.				

**Spécimen**

ENTRETIEN			
CRITÈRES D'ÉVALUATION	+	-	Observations
EXPRESSION : QUALITÉ D'EXPRESSION ET VOCABULAIRE			
CAPACITÉ À S'AUTO-ÉVALUER, REMEDIATION			
JUSTIFICATION DES CHOIX			

JURY	
NOM / PRÉNOM / SIGNATURE :	
NOM / PRÉNOM / SIGNATURE :	

Séance 15 minutes. Entretien 10 minutes.

<b>CANDIDAT</b>	Nom / Prénom :
<b>DATE / LIEU</b>	

<b>RÉSULTAT DE L'ÉPREUVE :</b>	<b>ACQUISE</b> <input type="checkbox"/>	<b>NON ACQUISE</b> <input type="checkbox"/>
--------------------------------	---	---

Commentaires :

SEANCE		+	-	COMMENTAIRES
COMMUNICATION ET MOYENS TECHNIQUES	Contact avec le poney, codes employés.			
	Langage corporel, cohérence des codes.			
	Placement, positionnement par rapport au poney.			
	Manipulation de la longe ou des longues et de la chambrière			
ORGANISATION	Positionnement dans l'espace.			
	Taille des cercles.			
EFFICACITE	Réalisation des contrats de tracé et / ou d'allure.			
	Contrôle du calme et de l'impulsion.			
	Contrôle des allures et de la vitesse.			
NIVEAU TECHNIQUE	Autonomie.			
	Aisance.			
	Cohérence du travail.			
	Respect de la sécurité pour lui, le poney et les tiers.			

**Spécimen**

### ENTRETIEN

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Observations	+	-
EXPRESSION : QUALITÉ D'EXPRESSION ET VOCABULAIRE			
ANALYSE DE LA SÉANCE : QUALITÉ ET UTILITÉ DU TRAVAIL PRÉSENTÉ			
JUSTESSE DES CONNAISSANCES TECHNIQUES			

### JURY

NOM / PRÉNOM / SIGNATURE
NOM / PRÉNOM / SIGNATURE



# Grille d'évaluation Animateur Poney Bénévole

## 1.22 UC3 : Connaissances

Préparation 20 minutes. Entretien 20 minutes.

<b>CANDIDAT</b>	Nom / Prénom :
<b>DATE / LIEU</b>	

<b>RÉSULTAT DE L'ÉPREUVE :</b>	<b>ACQUISE</b> <input type="checkbox"/>	<b>NON ACQUISE</b> <input type="checkbox"/>
--------------------------------	---	---

<b>COMMENTAIRES :</b>
-----------------------

<b>QUESTIONS</b>		<b>+</b>	<b>-</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
<b>QUESTION 1 :</b> CONNAISSANCE DE L'ENFANT  N° DE LA QUESTION : .....	Connaissances : exactitude et étendue.			
	Qualité de l'argumentation.			
	Expression – Langage.			
	Qualité d'échange.			

<b>QUESTION 2 :</b> CONNAISSANCE DES PONEYS  N° DE LA QUESTION : .....	Connaissances : exactitude et étendue.			
	Qualité de l'argumentation.			
	Expression – Langage.			
	Qualité d'échange.			

**Spécimen**

<b>JURY</b>	
NOM / PRÉNOM : SIGNATURE	NOM / PRÉNOM / : SIGNATURE